

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 11

Artikel: Conseil fédéral : ainsi va la Suisse...
Autor: Eggly, Jacques-Simon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEIL FÉDÉRAL

AINSI VA LA SUISSE...

MM. Willi Ritschard et Georges-André Chevallaz ont fini par envoyer leur lettre de démission au président du Conseil national. Décision logique. Le premier nommé a soixante cinq ans, le second soixante-huit. L'un et l'autre avaient été élus contre les candidats officiels présentés par leur parti respectif : c'était en décembre 1973.

Ni M. Chevallaz, ni M. Ritschard n'ont été épargnés par les déceptions qui parsèment les chemins de la politique. Comme ministre des Finances, M. Chevallaz a vu deux projets de taxe sur la valeur ajoutée être repoussés par le peuple et les cantons. En revanche, il a pu infléchir la tendance des dépenses fédérales vers une compression et une sélectivité plus grandes. A la tête du Département des transports, communications et énergie, M. Ritschard n'a guère eu la possibilité de tirer grand-chose de concret des conceptions globales des transports et l'énergie. Il a dû se battre, parfois, contre ses amis politiques, à l'occasion d'offensives ayant pris le nucléaire comme cible.

C'est avec un goût d'inachevé que le socialiste soleurois passa au Département des finances, tandis que M. Chevallaz sautait avec résolution à la tête du Département militaire. A ce dernier poste, lui convenant particulièrement, le radical vaudois eut de bien plus grandes satisfactions. Achat des avions Tiger, présentation du projet de crédit pour les chars « Léopard », divers programmes d'armements, d'équipement, de constructions jalonnèrent ces quatre dernières années. Le grincement surgit avec le projet de place d'armes à Rothenthurm, mais M. Chevallaz vient, au moins, de franchir l'étape parlementaire. Même étape franchie contre l'initiative sur le service civil.

Ces quatre ans furent moins roses pour M. Ritschard. La question de l'assainissement des finances fédérales demeure largement posée. M. Ritschard eut du mal à faire passer, auprès des siens, le refus, par une majorité parlementaire, d'un impôt fiduciaire sur les banques. Il ne sera sûrement pas fâché de n'être plus là au moment de la campagne et du vote sur l'initiative socialiste contre les banques. Enfin, rien ne dit que le peuple acceptera, en février prochain, la vignette autoroutière et la taxe sur les poids lourds.

Pourtant, il aimait visiblement sa fonction, avec la notoriété et la popularité qu'elle lui donnait dans l'opinion publique. C'est, peut-être, avec le Parti socialiste que le magistrat eut le plus de soucis, mais aussi, le plus d'efficacité. Face aux intellectuels et idéologues, il a souvent incarné le bon sens, la solidité pragmatique. Il a été un point d'équilibre, un unificateur contribuant à ce que les tensions vécues par le parti fussent surmontées. De même, par sa personnalité propre, il a justifié la formule magique dans la composition de l'exécutif fédéral. Avec le Parlement, il a su entretenir le capital de sympathie dont il avait bénéficié d'entrée.

A l'inverse, M. Chevallaz n'a pas joué sur les cordes de l'affectivité. Plus sec, concentré sur sa tâche, argumentant de manière serrée, n'étalant guère ses états d'âme, ce protestant vaudois, aussi dur avec lui-même qu'autoritaire envers les autres, aura été, avant tout, un chef, un battant, un homme d'Etat. Son image aura souffert d'un manque de rayonnement, mais son engagement aura été à la mesure de sa volonté.

Voici donc deux places à repourvoir. Si l'on s'en tient à la formule magique, un radical romand et un socialiste alémanique seront élus en décembre, par les deux Chambres réunies de l'Assemblée fédérale. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faudrait que les élections d'octobre amènent une surprise dépassant toutes les suppositions, par exemple un effondrement des socialistes. C'est bien peu probable. Dès lors, chacun évoque les noms des papables. En plus des considérations sur les qualités des candidats, le Parlement s'intéressera évidemment à des facteurs plus typiquement politiques. On verrait mal les groupes bourgeois accepter un candidat socialiste trop dogmatique et trop peu enclin au compromis. Les ententes ou mésententes entre partis dans tel canton (Vaud, par exemple), les revendications de tel autre canton (Genève, par exemple) pourront jouer leur rôle. Tant le Parti radical que le Parti socialiste vont chercher des garanties afin que les candidats officiels soient agréés : personne n'a oublié le coup de 1973. Que de paramètres et de limites pour trouver de bons conseillers fédéraux ! Et, peut-être, les élus le seront-ils pourtant. Ainsi va la Suisse.

Jacques-Simon Eggly
(Journal de Genève)